



# e-Foot Officiel 94

## SOMMAIRE

### Communiqués

Rappel aux clubs  
\*\*\*

Formations  
«Comment s'inscrire»  
+  
Dates des Formations

\*\*\*

Ordre du Jour AG 94

\*\*\*

Dates de parutions  
début des  
Championnats  
dernières divisions

### PROCES VERBAUX

Organisation des  
Championnats  
\*\*

Calendriers

### ANNEXES

Catégories d'âges  
\*\*

Horaires Officiels  
Des Championnats



Egalement  
Consultable sur  
notre site  
internet

[http://  
districtvaldemarne.fff  
.fr/documents/](http://districtvaldemarne.fff.fr/documents/)



## Début des Championnats Saison 2021/2022

### Début des Championnats Saison 2021/2022

#### Seniors/Anciens/CDM

Groupe de 12 = 19 Septembre 2021  
Groupe de 10 = 26 Septembre 2021  
**Jeunes** = 25 & 26 Septembre 2021  
**Futsal** = Courant Septembre ( à voir selon  
engagements des clubs)

### Dates de parutions début des Championnats dernières divisions (A l'intérieur du journal)

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE



**Samedi 9 Octobre 2021  
à 09h00**

*Au Cresco 4, Avenue Pasteur  
à Saint Mandé*

*(Retrouvez l'ordre du jour  
à l'intérieur du journal)*



## FOOTBALL D'ANIMATION

### 1 – Journées d'accueils (U6/U11G)

Interclubs U10/U11—Samedi 18 Septembre 2021

Interclubs U6/U9—Samedi 25 Septembre 2021

### 2 – Réunions du FA (U6-U13G) :

Retrouvez à l'intérieur du Journal toutes les dates & lieux. Présence indispensable à l'une des 3 réunions proposées. Les clubs ont été listés et affectés par secteur

\*\*\*\*\*

### 1 – Rentrées du Football Féminin

Samedi 2 Octobre 2021 (lieu à confirmer)

### 2 - Réunion clubs Féminin programmée le :

Samedi 25 Septembre 2021 à 09h30 au siège du District

# GARÇONS

# FILLES



ENTRÉE GRATUITE  
districtvaldemarne.fff.fr

**MAR. 02/11**

**ITALIE  
ANGLETERRE**  
14H00 - STADE DIDIER PIRONI  
LINEIL BREVANNES

**FRANCE  
BELGIQUE**  
16H00 - STADE DOMINIQUE  
DUVAUCHELLE - CRETEIL

**JEU. 04/11**

**ANGLETERRE  
BELGIQUE**  
14H00 - STADE GABRIEL PÉRI -  
VITRY SUR SEINE

**FRANCE  
ITALIE**  
16H00 - COMPLEXE SPORTIF  
PHILIPPE DIEULEVEULT -  
PLESSIS TRÉVISE

**SAM. 06/11**

**BELGIQUE  
ITALIE**  
14H00 - COMPLEXE SPORTIF  
"LÉO LAGRANGE" -  
BONNEUIL SUR MARNE

**FRANCE  
ANGLETERRE**  
16H00 - COMPLEXE SPORTIF  
"LÉO LAGRANGE" -  
BONNEUIL SUR MARNE



PASS  
SANITAIRE  
OBLIGATOIRE



**Edition N° 550 du Jeudi 16 Septembre 2021**

# COMMUNIQUES

# INFOS

Tous les **PROCES-VERBAUX** peuvent être consultés sur notre **SITE INTERNET**,  
chaque jeudi après-midi : <https://districtvaldemarne.fff.fr>

*\*Documents & \* Procès-Verbaux*

## AVIS AUX CLUBS – REFERENT COVID 19

Afin d'accompagner les clubs et de les aider au mieux dans l'organisation des matches en raison du contexte lié à la pandémie (pass sanitaire, ...), le District a décidé de réactiver la boîte messagerie spécifique mise en place à l'issue du premier confinement.

Cette adresse messagerie spécifique [district94.covid19@gmail.com](mailto:district94.covid19@gmail.com) doit permettre aux clubs de faire remonter les questions, les problématiques, les situations qu'ils rencontrent. Le District leur apportera le plus rapidement possible les réponses appropriées éventuellement après consultation des instances ou des experts en charge de ces sujets.

***A titre de rappel, merci d'inscrire sur FOOTCLUB référent(e) COVID-19***

## TIRAGES COUPE DE France 3<sup>ème</sup> TOUR

Equipes	Résultat
<a href="#">19/09/2021</a>	<a href="#">Menucourt As 1 - Champigny F.C. 94 1</a>
<a href="#">19/09/2021</a>	<a href="#">Fc Cosmo 1 - St Maur Vga 1</a>
<a href="#">19/09/2021</a>	<a href="#">Pontault Port 1 - Thiais F.C. 1</a>
<a href="#">19/09/2021</a>	<a href="#">Vallee 78 F.C. 1 - Charenton Cap 1</a>
<a href="#">19/09/2021</a>	<a href="#">Vigneux C.O. 1 - Villejuif U.S. 1</a>
<a href="#">19/09/2021</a>	<a href="#">Cachan Asc Co 1 - Goellycompans Fc 1</a>
<a href="#">19/09/2021</a>	<a href="#">Villeneuve Ablon U.S 1 - Trilport Usf 1</a>
<a href="#">19/09/2021</a>	<a href="#">Chelles 1 - Sucy F.C. 1</a>
<a href="#">19/09/2021</a>	<a href="#">St Michel Fc 91 1 - Choisy Le Roi As 1</a>
<a href="#">19/09/2021</a>	<a href="#">Ponthierry Us 1 - Le Perreux Fr 1</a>
<a href="#">19/09/2021</a>	<a href="#">Savigny Foot Co 1 - Alfortville Us 1</a>
<a href="#">19/09/2021</a>	<a href="#">Villiers Es 1 - Parisienne Es 1</a>
<a href="#">19/09/2021</a>	<a href="#">St Germain Saintry 1 - Ivry Us 1</a>
<a href="#">19/09/2021</a>	<a href="#">Neuilly Plaisance Sp 1 - Fontenay Us 1</a>
<a href="#">19/09/2021</a>	<a href="#">Val Yerres Crosne 1 - Vitry Ca 1</a>
<a href="#">19/09/2021</a>	<a href="#">Rungis U.S. 1 - Drancy Ja 1</a>
<a href="#">19/09/2021</a>	<a href="#">Boissy F.C. 1 - Bretigny Fcs 1</a>
<a href="#">19/09/2021</a>	<a href="#">Paray F.C. 1 - Vincennes Co 1</a>

### Article 11 - Les obligations

**11.1** - Les Equipes obligatoires pour les compétitions seniors du dimanche après-midi sont :

#### **D1**

. SENIORS ↔ 2 équipes

. JEUNES ↔ 3 EQUIPES DE JEUNES : 1 équipe U 18 –une équipe U 16 –une équipe U 14  
+ 2 équipes Foot à effectif réduit (de U8 à U13) (Les équipes à effectif réduit peuvent être mixtes ou Féminines) et d'y participer jusqu'à leur terme.

L'engagement d'une équipe dans le championnat U20 peut permettre de compenser l'absence de l'une des trois équipes de jeunes susvisées.

#### **D2**

. SENIORS ↔ 2 équipes

. JEUNES ↔ 3 EQUIPES DE JEUNES dont 2 parmi U14, U16, U18. Une équipe U20 peut remplacer la troisième.

+ 2 équipes Foot à effectif réduit (de U8 à U13) (Les équipes à effectif réduit peuvent être mixtes ou Féminines) et y participer jusqu'à leur terme

#### **D3**

. SENIORS - 1 équipe

Après deux saisons dans cette division, obligation d'une équipe de jeunes – Filles ou Garçons de U7 à U20

#### **D4**

SENIORS : 1 équipe

Pas d'obligation.

**11.2** - L'équipe qui entraîne les obligations en termes d'équipes obligatoires est l'équipe seniors du dimanche après-midi qui évolue dans la plus haute division ligue ou district.

**11.3** – Si une équipe masculine obligatoire a déclaré forfait général ou est déclarée forfait général ou est mise hors compétition ou est déclassée pour fraude, l'équipe Séniors du club qui entraîne les obligations est classée dernière de son groupe et est rétrogradée en division inférieure, la saison suivante. Elle est retirée du tableau de classement à la date à laquelle l'équipe masculine obligatoire a déclaré forfait général ou à la date de la rencontre pour laquelle le 3<sup>ème</sup> forfait de l'équipe masculine obligatoire est enregistré ou à la date de la rencontre pour laquelle une procédure conduisant à la mise hors compétition de l'équipe masculine obligatoire a été ouverte.

Si une telle situation intervient avant les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe seniors (1) concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe sont annulés.

Si une telle situation intervient dans les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe seniors (1) concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe restent acquis et les matchs non encore disputés sont donnés perdus par pénalité.

Si une telle situation intervient après la fin du championnat auquel participe l'équipe seniors (1) concernée, les points et buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe restent acquis.

L'équipe mise hors compétition en cours de saison a la possibilité de disputer des rencontres amicales contre les autres équipes de son groupe initialement désignées dans le calendrier de la compétition sous réserve de l'accord de celle-ci. (Hormis déclassé pour fraude).

## LE DISTRICT DU VAL DE MARNE

### Recrute pour la nouvelle saison 2021/2022

Vous êtes disponible à compter de la **saison 2021 & 2022**, le District du Val de Marne est prêt à vous accueillir en tant que **Membre Bénévole d'une Commission**.

Il vous suffit pour cela de nous adresser une lettre de candidature à l'adresse suivante :

*District du Val de Marne de Football 131, Bld des Alliés  
94500 Champigny sur Marne ou par mail : [secretariat@districtvaldemarne.fff.fr](mailto:secretariat@districtvaldemarne.fff.fr)*

## INFOS DIVERSES

### Les périodes de changement de club

Les joueurs peuvent changer de club une fois durant chacune des deux périodes distinctes :

- **En période normale : du 1er juin au 15 juillet inclus**

- **Hors période : du 16 juillet au 31 janvier**

Certains joueurs peuvent toutefois changer de club après le 31 janvier dans les conditions fixées dans les Règlements Généraux de la F.F.F.

Rappels :

. Depuis le 1er juillet 2013, le cachet mutation est apposé sur les licences " M " des joueurs à partir des catégories U12 et U12 F.

. Dans toutes les compétitions officielles du football à 11, le nombre de joueurs mutés pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à 6 dont 2 maximum qui ont muté hors période normale.

. Pour les pratiques à effectif réduit (c'est-à-dire celles impliquant moins de 11 joueurs titulaires), le nombre de joueurs mutés pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à 4 dont 2 maximum qui ont muté hors période normale.

Il en résulte que dans le Championnat Régional Futsal, le nombre de joueurs mutés est limité à 4 dont 2 hors période normale.

*Les joueurs mutant hors période doivent impérativement obtenir l'accord du club quitté.*

***Suppression du principe de prorogation de la période de changement de club si le dernier jour de cette période tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié.***

### **Précision suite à la saison blanche :**

***Sur la durée de validité du cachet mutation***

*Il ne figure aucune mention explicite dans le PV du COMEX du 06.05.2021 sur les conséquences de la saison blanche sur la durée de validité du cachet mutation.*

*Toutefois, il est indiqué dans ledit PV que : « toutes les décisions des textes fédéraux non visées par les décisions ci-dessus s'appliqueront normalement en vue de la saison 2021/2022 ».*

*Dès lors, les dispositions de l'article 115 des RG de la FFF (cachet mutation valable pour une période d'un an révolu à compter de la date d'enregistrement de la licence) s'appliquent normalement malgré la saison blanche 2020/2021.*

*A titre d'exemple, un joueur ayant changé de club en période normale pour la saison 2020/2021 et qui réside dans le même club pour la saison 2021/2022, sera titulaire d'une licence « R » 2021/2022 sur laquelle ne sera pas apposé de cachet mutation et ce, indépendamment du fait qu'il ait ou non disputé des rencontres officielles avec son club.*



# ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SAMEDI 9 OCTOBRE 2021 à 09h00

Au Cresco 4, Avenue Pasteur à Saint Mandé



## ORDRE DU JOUR

Accueil des Délégués par M. Denis TURCK, Président du District du Val de Marne

- + Emargement, vérification des pouvoirs et remise des boîtiers de votes
- + Présentation de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales
- + Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Elective du 17 Octobre 2020 à Villiers/Marne  
(Parution E-Foot N°544 du 14/04/21)
- + Allocution du Président et des Membres du Comité de Direction
- + Approbation du Rapport Moral, saison 2020 & 2021
- + Challenge du Fair-Play : Proposition de nouveau règlement
- + Rapport Financier au 30 Juin 2021
  - a) Lecture des rapports du Trésorier Général et du Commissaire aux Comptes
  - b) Approbation du Rapport Financier au 30 Juin 2021
- + Budget Prévisionnel 2021 & 2022
  - a) Lecture des rapports du Trésorier Général et du Commissaire aux Comptes
  - b) Approbation du Budget Prévisionnel 2020 & 2021
- + Questions diverses présentées par les Clubs (\*)
- + Clôture de l'Assemblée Générale et Pôt de l'Amitié

Les Récompenses seront remises après chaque point de l'ordre du jour et à la fin de l'Assemblée Générale seront remis les Ballons des « Challenges du Président du Conseil Départemental »

### DIRIGEANTS DE CLUBS

#### 12.1 Composition

L'Assemblée Générale est composée des représentants des Clubs.

Participent également à l'Assemblée Générale avec voix consultative les Membres Individuels et les Membres d'Honneur.

#### 12.3 Représentants des Clubs

Le représentant du Club doit remplir les conditions générales d'éligibilité rappelées à l'article 13.2.1 des présents Statuts.

Le représentant direct du Club est le Président dudit Club, ou toute autre personne licenciée de ce Club et disposant d'un pouvoir signé par ledit Président.

Le représentant d'un Club peut représenter au maximum 2 Clubs y compris le sien, à condition qu'il dispose d'un pouvoir en bonne et due forme signé par le Président de chacun des Clubs qu'il représente.

#### (\*) Questions ou propositions présentées par les Clubs

Toutes les questions ou propositions présentées par les Clubs doivent, pour être portées à l'ordre du jour de cette Assemblée (Rubrique : « Questions Diverses présentées par les Clubs »)

être adressées « **en lettre recommandée avec accusé de réception** » ou par « **mail officiel** » à **en-tête du club au secrétariat du District, dûment signées par le Président de l'Association, au plus tard le 09 Septembre 2021**

***Le Comité fixe à 10 euros par voix, l'amende pour non-représentation des clubs à l'Assemblée Générale (Réunion du 30/06/21)***

# U16



# TOURNOI DU VAL DE MARNE

## 22<sup>E</sup> TOURNOI INTERNATIONAL U16



ANGLETERRE



BELGIQUE



FRANCE



ITALIE

DU 02 AU 06 NOVEMBRE 2021

**MAR. 02/11**

**ITALIE  
ANGLETERRE**  
14H00 - STADE DIDIER PIRONI  
LIMEIL BREVANES

**FRANCE  
BELGIQUE**  
16H00 - STADE DOMINIQUE  
DUVAUCHELLE - CRETEIL

**JEU. 04/11**

**ANGLETERRE  
BELGIQUE**  
14H00 - STADE GABRIEL PÉRI -  
VITRY SUR SEINE

**FRANCE  
ITALIE**  
16H00 - COMPLEXE SPORTIF  
PHILIPPE DIEULEVEULT -  
PLESSIS TRÉVISE

**SAM. 06/11**

**BELGIQUE  
ITALIE**  
14H00 - COMPLEXE SPORTIF  
"LÉO LAGRANGE" -  
BONNEUIL SUR MARNE

**FRANCE  
ANGLETERRE**  
16H00 - COMPLEXE SPORTIF  
"LÉO LAGRANGE" -  
BONNEUIL SUR MARNE

**ENTRÉE GRATUITE**  
[districtvaldemarne.fff.fr](http://districtvaldemarne.fff.fr)



**PASS  
SANITAIRE  
OBLIGATOIRE**



## QUI CONTRÔLE LE PASS SANITAIRE ?

- Le contrôle avant match est effectué par le référent covid ou un membre de l'équipe covid de l'équipe « recevant »
  - En aucun cas : l'arbitre ne contrôle pas les pass sanitaires.
- Seules les personnes ayant une mission essentielle à la rencontre munies du pass sanitaire doivent pouvoir accéder à la zone vestiaires
- Toutes les personnes circulant dans la zone vestiaires doivent être munies du pass sanitaire et porter un masque

Pour les stades ayant une seule entrée : Le contrôle se fait à l'entrée du Stade.

Pas de Pass Sanitaire = Pas d'entrée dans le stade

## Protocole d'organisation des rencontres régionales et départementales

### Le Pass sanitaire, c'est quoi ?

- A ttestation de vaccination complète
- T est PCR ou antigénique de moins de 72h
- Test RT PCR POSITIF Plus de 15j et moins 6 mois
- Certificat de contre indication à la vaccination
- Auto test validé par un professionnel de santé.

Le contrôle du Pass sanitaire se fait en scannant le QR Code présent sur les documents numériques ou papiers avec les applications « TousAntiCovid Verif » ou « TAC Verif ».

Le contrôle est effectué par le Référent Covid ou un membre de l'équipe Covid du club recevant.

### Le port du masque

Les collectivités locales ou autorités préfectorales, en fonction de la situation sanitaire locale, peuvent être amenées à imposer le port du masque.

Les animations d'avant match, à la mi temps et d'après match, sont à proscrire.

Les Protocoles d'avant match sont interdits.

### Les acteurs de la rencontre

(Arbitres Dirigeants Joueurs )

Seules les personnes ayant une mission essentielle à l'organisation de la rencontre et munies du Pass sanitaire doivent pouvoir accéder à la Zone vestiaires.

Délégués - Observateurs : Pass sanitaire obligatoire et port du masque.

### Les spectateurs

Le contrôle du Pass Sanitaire doit se faire dans le cadre du nombre de personnes autorisées dans l'enceinte par l'AOP (arrêté d'ouverture au public) à la condition que le stade soit clôturé avec un accès réservé exclusivement à l'accès des spectateurs.

Si ce n'est pas le cas, l'accès du public ne sera pas soumis à la détention du pass sanitaire

### Buvette Restauration

Les buvettes sont autorisées sous réserve du respect des règles de base applicables aux bars ( pass sanitaire, distanciation, et boissons individuelles). Le règlement qui s'applique est celui des hôtels, cafés, restaurants (HCR).

Le report d'une rencontre ne peut être envisagé que dans les deux cas ci dessous :

1. A partir de **4 nouveaux cas positifs** de joueuses/ joueurs **sur 7 jours glissants** (en championnat Futsal, à partir de 3 cas positifs) ;
2. L'ARS impose un **isolement de l'équipe** pour 7 jours.

**Coupe de France** : aucun report autorisé. L'équipe est sortie de la compétition. Les commissions de gestion des compétitions ont compétence pour juger des reports sur présentation des documents officiels. ■

Ces informations sont une synthèse du protocole que vous pouvez retrouver dans son ensemble à partir du QR code suivant :



<i>Alfortville FC</i>		<b>DISTRICT</b>
<i>Alfortville US</i>		
<i>Asomba</i>		
<i>Bry sur Marne FC</i>		
<i>Champigny 94 FC</i>		
<i>Charenton CAP</i>		
<i>Fontenay US</i>		
<i>Joinville RC</i>		
<i>Le Perreux ASF</i>		
<i>Maisons-Alfort FC</i>		
<i>Nogent FC</i>		
<i>OC Ivry</i>		
<i>Port. Aca . Champigny</i>		
<i>St Mandé FC</i>		
<i>Val de Fontenay AS</i>		
<i>Villiers ES</i>		
<i>Vincennes CO</i>		
		<b>131 Boulevard des Alliés</b>
		<b>94500 Champigny Marne</b>
		<b>Lundi 13 septembre 2021 à 19h</b>

<b>CLUBS</b>		<b>CSM BONNEUIL</b>
<i>Boissy FC</i>		
<i>Bonneuil CSM</i>		
<i>Caudacienne ES</i>		
<i>Chennevières SFC</i>		
<i>Créteil UF</i>		
<i>Créteil-Lusitanos US</i>		
<i>Ecole Plésséenne</i>		
<i> Limeil AJ</i>		
<i> Limeil Brévannes FC</i>		
<i>Lusitanos St Maur US</i>		
<i>Mandres - Périgny FC</i>		
<i>Marolles FC</i>		
<i>Noiseau STE</i>		
<i>Ormesson US</i>		
<i>Santeny SL</i>		
<i>St Maur VGA FM</i>		
<i>Sucy FC</i>		
<i>Valenton FA</i>		
<i>Villecresnes ASPTT</i>		
<i>Villeneuve Ablon US</i>		
<i>Villeneuve Académie Football Cheminots</i>		
		<b>STADE LEO LAGRANGE 1-</b>
		<b>3 rue Auguste Delaune à</b>
		<b>Bonneuil sur Marne</b>
		<b>Lundi 20 septembre 2021 à 19h</b>

<i>Arcueil COSM</i>		<b>US RUNGIS</b>
<i>Cachan CO</i>		
<i>Chevilly Larue Elan</i>		
<i>Choisy le Roi AS</i>		
<i>Fresnes AAS</i>		
<i>Gentilly AC</i>		
<i>Hay Les Roses CA</i>		
<i>Ivry US</i>		
<i>Kremlin CSA</i>		
<i>Orly A.V.S.</i>		
<i>Rungis US</i>		
<i>Thiais FC</i>		
<i>Ultra Marine AS</i>		
<i>Villejuif US</i>		
<i>Vitry CA</i>		
<i>Vitry ES</i>		
		<b>STADE LUCIEN GRELINGER</b>
		<b>avenue de la République</b>
		<b>à Rungis</b>
		<b>Lundi 27 septembre 2021 à 19h</b>



## **RAPPEL IMPORTANT** **AUX CLUBS et AUX ARBITRES** **SAISON 2021 & 2022**

Le prélèvement aux Clubs et le défraiement des Arbitres par virement reprend cette saison. Il est applicable dès la **1<sup>ère</sup> journée de Championnat**.

Ce dispositif concerne les championnats où les Arbitres sont désignés chaque semaine par le District :

- **Seniors D1, D2, D3**
- **Féminins D1** (*Les prélèvements débuteront en Octobre*)
- **U18 D1, D2,**
- **U16 D1, D2,**
- **U14 D1, D2, D3**
- **CDM D1**
- **FUTSAL D1 et D2** (*Les prélèvements débuteront en Octobre*)

Un double de la fiche de frais sera à signer par l'arbitre et le Club recevant. Chaque partie conserve un exemplaire comme justificatif.

### **CLUBS :**

Le **1<sup>er</sup> prélèvement (\*)** aux alentours du **25 Septembre 2021**, le même montant sera prélevé chaque mois jusqu'à fin Mai (**soit au total 9 prélèvements**),

**le mois de JUIN étant la régularisation par rapport aux désignations réelles de la saison, soit « Remboursement » soit « Prélèvement ».**

**Merci de bien vérifier la FMI et de nous remonter toutes les Absences des Arbitres**

### **ARBITRES :**

A titre indicatif, le virement aux Arbitres s'effectue **aux alentours du 20** de chaque ***mois (1<sup>er</sup> virement qui sera fait : Octobre 2021)***.

Pour être au plus juste, la vérification de la FMI est impérative à la fin de chaque rencontre par les Clubs et le ou les Arbitre(s).

### **Attention !!!**

**Ce dispositif n'intègre pas les rencontres : COUPES et DEMANDES CLUBS**  
**Pour ces matches, les CLUBS doivent régler DIRECTEMENT le jour de la rencontre par chèque le ou les Arbitre(s).**





# Dates de parution sur E-Foot 94 et Site Internet du District

Début des Championnats Dernières Divisions et Plateaux U6 à U13

## SAISON 2021 & 2022

Catégories Divisions	Dates début des Compétitions	Dates de Parution
<b>SENIORS (D4)</b>	26.09.21	09.09.21
<b>CDM (D2)</b>	26.09.21	09.09.21
<b>ANCIENS (D4)</b>	26.09.21	09.09.21
<b>ANCIENS + 45 ANS</b>	26.09.21	09.09.21
<b>ANCIENS + 55 ANS</b>	26.09.21	09.09.21
<b>U18 (D3)</b>	26.09.21	09.09.21
<b>U16 (D4)</b>	26.09.21	09.09.21
<b>U14 (D4)</b>	25.09.21	16.09.21
<b>U12 &amp; U13</b>	02.10.21	24.09.21
<b>U10 &amp; U11</b>		
<b>U8 &amp; U9</b>		
<b>U6 &amp; U7</b>		
<b>FEMINIENS (D1**)</b>	DEBUT OCTOBRE	23.09.21
<b>FUTSAL (D1/D2**)</b>	DEBUT OCTOBRE	23.09.21

\*\* Féminines & Futsal = Les calendriers seront établis fin septembre (trop de clubs n'ayant pas encore confirmés leur engagement)

Dans le cadre de la régionalisation de la formation professionnelle, la procédure d'inscription aux différents modules de Formations et Certifications est entièrement gérée par l'Institut Régional de Formation du Football (IR2F – LPIFF)



## Comment s'inscrire ?



### Formation Dirigeant

- Se connecter à l'adresse <https://paris-idf.fff.fr>
- Cliquer sur l'onglet « Formations » puis sur « Formation dirigeant(e)s »
- Consulter « PFFD – Calendrier 2021-2022 » situé en bas de page
- Télécharger « PFFD – Fiche d'inscription » situé en bas de page
- Retourner votre dossier complété à l'IR2F rattaché à la Ligue de Paris Île-de-France



### Formation Initiale d'Arbitre

- Se connecter à l'adresse <https://paris-idf.fff.fr>
- Cliquer sur l'onglet « Formations » puis sur « Formation arbitres »
- Consulter « FIA – Calendrier 2021-2022 » situé en bas de page
- Télécharger « FIA, FIA Futsal - Dossier de candidature » situé en bas de page
- Retourner votre dossier complété à l'IR2F rattaché à la Ligue de Paris Île-de-France



### Formation Educateur

- Se connecter à l'adresse <https://paris-idf.fff.fr/inscriptions-formations/> ou <https://districtvaldemarne.fff.fr/simple/formations-techniques/>
- Cliquer sur le module, ou la catégorie, souhaité
- « Consulter la liste des sessions », en bas de page
- Choisir sa formation puis « Récupérer le dossier de candidature » à compléter
- Cliquer sur « s'inscrire », afin de formaliser son inscription



Afin de vous accompagner au mieux dans votre processus de formation, d'optimiser votre confort sur notre site à distance de commerces, de maintenir les moments d'échanges et de partage, **le District continuera à vous proposer une offre de restauration à hauteur de 10€/jour.**

Le règlement sera à réaliser le jour même uniquement en chèque ou espèce.

Service formation IR2F  
01 85 90 03 70  
[formations@paris-idf.fff.fr](mailto:formations@paris-idf.fff.fr)

Service formation District  
01 55 96 11 42  
[formation@districtvaldemarne.fff.fr](mailto:formation@districtvaldemarne.fff.fr)



## PLANNING DES FORMATIONS 2021-2022

### CFF1

U9 - Module 7-8 ans		
Date Début	Date Fin	Localité
07/10/2021	08/10/2021	DISTRICT
18/11/2021	19/11/2021	CAP CHARENTON
06/01/2022	07/01/2022	DISTRICT
03/02/2022	04/02/2022	CLUB
14/04/2022	15/04/2022	DISTRICT
U9 - Module 7-8 ans - (module Mineurs)		
Date Début	Date Fin	Localité
24/02/2022	25/02/2022	CLUB
U9 - Module 7-8 ans - (module féminin)		
Date Début	Date Fin	Localité
21/02/2022	22/02/2022	CLUB

U11 - Module 9-10 ans		
Date Début	Date Fin	Localité
14/10/2021	15/10/2021	DISTRICT
25/11/2021	26/11/2021	VILLENEUVE AFC
13/01/2022	14/01/2022	DISTRICT
10/02/2022	11/02/2022	CLUB
17/03/2022	18/03/2022	DISTRICT
U11 - Module 9-10 ans (module Mineurs)		
Date Début	Date Fin	Localité
28/04/2022	29/04/2022	CLUB
U11 - Module 9-10 ans - (module féminin)		
Date Début	Date Fin	Localité
25/04/2022	26/04/2022	CLUB

### CFF2

U13 - Module 11-12 ans		
Date Début	Date Fin	Localité
21/10/2021	22/10/2021	DISTRICT
02/12/2021	03/12/2021	DISTRICT
20/01/2022	21/01/2022	CLUB
17/02/2022	18/02/2022	DISTRICT
24/03/2022	25/03/2022	CLUB

U15 - Module 13-14 ans		
Date Début	Date Fin	Localité
15/11/2021	16/11/2021	BOISSY FC
13/12/2021	14/12/2021	DISTRICT
27/01/2022	28/01/2022	CLUB
07/03/2022	08/03/2022	DISTRICT
07/04/2022	08/04/2022	DISTRICT

### CFF3

U17-U19 - Module 15-18 ans		
Date Début	Date Fin	Localité
29/11/2021	30/11/2021	CLUB
24/01/2022	25/01/2022	CLUB
19/04/2022	20/04/2022	CLUB

SEN - Module Seniors		
Date Début	Date Fin	Localité
08/11/2021	09/11/2021	CLUB
14/02/2022	15/02/2022	CLUB
12/05/2022	13/05/2022	CLUB

### MODULES COMPLÉMENTAIRES

Futsal Base -Module découverte-		
Date Début	Date Fin	Localité
09/12/2021	10/12/2021	CLUB
24/05/2021	25/05/2021	CLUB
Module U6-U7 - Module 5-6 ans		
Date Début	Date Fin	Localité
15/12/2021	15/12/2021	DISTRICT
05/05/2021	05/05/2021	DISTRICT

Gardien de But -Module découverte-		
Date Début	Date Fin	Localité
22/11/2021	23/11/2021	DISTRICT
03/03/2022	04/03/2022	DISTRICT
Animatrice Fédérale de Football		
Date Début	Date Fin	Localité
26/03/2021	02/04/2021	DISTRICT + CLUB
14/05/2021	21/05/2021	DISTRICT + CLUB

### CERTIFICATIONS

CFF 1-2-3 (Septembre à Décembre)		
Date Début	Date Fin	Localité
04/12/2021	04/12/2021	DISTRICT

CFF 1-2-3 (Janvier à Juin)		
Date Début	Date Fin	Localité
21/05/2022	21/05/2022	DISTRICT
23/06/2022	23/06/2022	DISTRICT

**PROCESSUS DE DETECTIONS ET DE SELECTIONS**  
*Calendrier prévisionnel*



**De façon complémentaire à nos rassemblements, des observations de matchs auront lieu directement au sein des clubs.**

**ATTENTION**

*Ces observations ne remplacent pas les rassemblements. Pour pouvoir être sélectionné(e)s, les joueuses et joueurs devront répondre aux différentes convocations.*

**U16G**

Mercredi 6 octobre 2021

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Mercredi 13 octobre 2021

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Mercredi 20 octobre 2021

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Mercredi 27 octobre 2021

Match Amical – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Mercredi 3 novembre 2021

Interdistrict – Campus de Morfondé – Horaire à définir

**U15G**

Mercredi 6 octobre 2021

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Mercredi 13 octobre 2021

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Mercredi 20 octobre 2021

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Mercredi 27 octobre 2021

Match Amical – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Jeudi 11 novembre 2021

Interdistrict – Campus de Morfondé – Horaire à définir

## **U14G**

Mercredi 23 février 2022

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Jeudi 24 février 2022

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Vendredi 25 février 2022

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Mercredi 23 mars 2022

Match Amical – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Mercredi 30 mars 2022

Match Amical – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Samedi 9 avril 2022

Interdistrict – Campus de Morfondé – Horaire à définir

## **U13G**

Lundi 25 octobre 2021

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*matin ou après-midi*)

Mercredi 26 octobre 2021

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*matin ou après-midi*)

Mercredi 27 octobre 2021

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*matin ou après-midi*)

Jeudi 28 octobre 2021

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*matin ou après-midi*)

Vendredi 29 octobre 2021

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*matin ou après-midi*)

Mercredi 17 novembre 2021

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Mercredi 24 novembre 2021

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Mercredi 1 décembre 2021

*Si besoin* - Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

## **U15F**

Mercredi 13 octobre 2021

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Mercredi 20 octobre 2021

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Mercredi 10 novembre 2021

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Mercredi 17 novembre 2021

Match Amical – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Mercredi 24 novembre 2021

Centre de Perfectionnement – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Samedi 27 novembre 2021

Interdistrict – Campus de Morfondé – Horaire à définir

## **U14F**

Mardi 22 février 2022

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Mercredi 9 mars 2022

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Mercredi 23 mars 2022

Match Amical – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Mercredi 30 mars 2022

Match Amical – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Mercredi 6 avril 2022

Match Amical – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Mercredi 13 avril 2022

Centre de Perfectionnement – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Samedi 16 avril 2022

Interdistrict – Campus de Morfondé – Horaire à définir

**U13F**

Mercredi 10 novembre 2021

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Lundi 22 novembre 2021

Centre de Perfectionnement – District du Val-de-Marne – 19h00

Lundi 6 décembre 2021

Centre de Perfectionnement – District du Val-de-Marne – 19h00

*6 autres dates seront définies lors de la deuxième partie de saison*

# Procès-Verbaux

# COMMISSION ORGANISATION DES COMPETITIONS CHAMPIONNATS & COUPES

Réunion du Mardi 14 septembre 2021

Président : M. Combal

Présents : Mme Nyembmal , MM Boussard, Souissi

Assiste : Mr Dardennes Secrétaire Général

## AVIS A TOUS LES CLUBS

### Rappel à tous les clubs

**Afin de pouvoir traiter au mieux vos mails, nous vous remercions de bien vouloir indiquer pour chaque demande : le numéro du match, le match, la catégorie et la date du match.**

### **Rappel Article 23.6 du RSG du District**

**23.6** - Si le forfait général, la mise hors compétition ou le déclassement pour fraude intervient avant les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe sont annulés. Toutefois, le forfait contre cette équipe forfait général, mise hors compétition ou déclassée pour fraude avant les trois dernières rencontres reste acquis. Si une telle situation intervient dans les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe restent acquis et les matchs éventuellement non disputés sont donnés perdus par pénalité.

### **Rappel Article 10.3 du RSG du District**

*« Pour préserver la régularité et l'équité sportive de la compétition, les rencontres d'équipes d'un même groupe, doivent impérativement se dérouler, pour la dernière journée de Championnat, le même jour (dans la même semaine pour les rencontres de championnat FUTSAL), à l'heure officielle, hormis les dérogations annuelles accordées en début de saison. »*

### **Rappel Article 16.1.4 du RSG du District**

Les gardiens de but doivent porter des couleurs voyantes, autres que celles de leurs coéquipiers, adversaires ou arbitres.

### **Rappel : Extrait Annexe Financier du District**

- Forfaits avisés ou autres toutes catégories dans **les 3 dernières journées de Championnat** :  
**Amende 100.00 euros**

## DEPARTEMENTALE « SENIORS »

### COUPES SENIORS

Désignation des matchs comptant pour le 1<sup>er</sup> tour qui aura lieu le 3 OCTOBRE 2021 à 15H00 sur le terrain du 1<sup>er</sup> nommé.

Un arbitre officiel sera désigné sur chaque rencontre.

**Exempts :** Les clubs disputant un championnat de ligue + le Perreux Fr, Boissy Fc, Fc Thiais, Villeneuve-Ablon, Co Cachan.

**VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB**

### COUPES SENIORS AMITIES

Désignation des matchs comptant pour le 1er tour qui aura lieu le 3 OCTOBRE 2021 A 15H00 sur le terrain du 1<sup>er</sup> nommé.

Un arbitre officiel sera désigné sur chaque rencontre, si disponibilité.

**Exempts :** FR Le Perreux 2.

**VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB**

### CHAMPIONNAT SENIORS

**23840535 - ES CAUDACIENNE \ CRETEIL UF Séniors D4 A du 26/09/2021**

Courriel de la Caudacienne du 13/09/21, Indisponibilité des installations (CAUDACOLOR)

**La commission reste en attente de l'arrêté municipal.**

**Vous pouvez également demander l'inversion de la rencontre Via FOOTCLUBS avec accord club du club adverse.**

**23389074 – RUNGIS US 2 / VITRY ES Seniors D du 05/06/22**

Mail de Rungis US. Demande de dérogation horaire pour la dernière journée de Championnat. **La**

**Commission ne peut pas donner son accord (Art. 10.3 du RSG du District).**

**Solution =** Trouver un terrain de replis ou inverser la rencontre.

**Tenir informer la Commission.**

**Courriel d' US Alfortville du 14/09/21- Seniors D2 B**

Demande de dérogation pour jouer ses matchs à domicile à 13h00. **Accord de la commission.**

**Avis aux clubs concernés.**

**Courrier d'ULTRA MARINE du 15/09/21 – Séniors D2.B**

Demande de dérogation pour jouer ses matchs à domicile à 15h30 au Stade Balzac à Vitry/Seine. **Accord de la Commission. Avis aux clubs concernés.**

## JEUNES

### CHAMPIONNAT U18

#### Courriel de CO Cachan du 07/09/21 - U18 D1

Demande de dérogation pour jouer ses matchs à domicile à 13h45 au Stade Dumotel à Cachan.

***Accord de la commission. Avis aux clubs concernés.***

### CHAMPIONNAT U16

#### COURRIER DU CLUB ALFORTVILLE US du 14/09/21 U16 D3.A

La commission enregistre le forfait général de l'équipe U16 D3 A.

***Une amende de 150 € est appliquée du fait de l'annulation de l'engagement après parution du calendrier.***

### CHAMPIONNAT U14

#### Courriel de l' US ALFORTVILLE du 14/09/21 U14 D1.

Demande de dérogation pour jouer ses matchs à domicile à 13h00. ***Accord de la commission.***

*Avis aux clubs concernés.*

#### Courriel de l'US ALFORTVILLE du 14/09/21 U14 D3.B

La commission enregistre le forfait général de l'équipe U14 D3 A.

***Une amende de 150 € est appliquée du fait de l'annulation de l'engagement après parution du calendrier.***

## FEMININES

#### Mail de la LPIFF du 14/09/21 – COUPE DE FRANCE

Tirage au sort du 2<sup>ème</sup> Tour de la Coupe de France Féminines le 18/09/21.

Avis au District.

### DIVERS TOUTES CATEGORIES

#### Courriel du SFC DE CHENNEVIERES du 14/09/21

Annulation des engagements, après parution des Calendriers :

-U14 D4.A

-U18 D3.B

-+45 ans

***Une amende de 150 € est appliquée du fait de l'annulation de l'engagement après parution du calendrier.***

# COMMISSION DU CALENDRIER

(Championnats et Critériums Foot à 11)

## REUNION DU 08 SEPTEMBRE 2021

### RAPPEL :

CATEGORIES ET DIVISIONS CONCERNEES PAR LA FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE (FMI)  
POUR LA SAISON

**2021 / 2022 : Toutes les compétitions hors Critériums +45 Ans et +55 Ans**

-La Commission des calendriers fixe des rencontres à des dates précises, sachez que vous avez la possibilité de proposer à la Commission une autre date avant celle-ci avec l'accord du club adversaire et au plus tard le lundi ou mardi qui précède la rencontre en objet.

-Si recours à une feuille de match papier, après la rencontre, sachez que le club recevant a l'obligation de garder une copie de la feuille de match (scanner, prendre une photo, photocopier...). Cela évitera que la Commission donne match perdu au club recevant après 2 appels de feuille de match manquante (article 13.2 des RSG du District du 94).

-Toutes les rencontres de la dernière journée de championnat (les deux dernières journées pour le championnat Seniors D1) d'un même groupe doivent être jouées le même jour à l'horaire officiel (hormis les dérogations annuelles accordées en début de saison) (article 10.3 des RSG du District du 94). **Aucune demande de changement ne sera accordée par la commission**, les clubs devront prendre leurs dispositions (trouver un terrain de repli) pour que ces rencontres puissent être jouées aux dates et heures prévues par les calendriers.

## CALENDRIERS DERNIERES DIVISIONS

**Consultable sur internet et Foot Club**

### SENIORS :

- ➔ D4 : 2 poules de 14 équipes
- **Reste 1 place dans la poule A**

### CDM :

- ➔ D2 : 1 poule de 10 équipes
- **Reste 1 place**

### ANCIENS :

- ➔ Anciens +55 ans : Poule A = 10 équipes (complète) et Poule B = 12 équipes
- **Reste 1 place dans la poule B**
- ➔ Anciens +45 « phase 1 » : 3 poules de 12 équipes
- **Reste 3 places, 1 dans chaque poule**
- ➔ Anciens D3 : 1 poule de 12 équipes
- **Reste 1 place**

**U18 :**

- D3 : 2 poules de 10 équipes
- **Reste 3 places 2 dans la poule A et 1 dans la poule B**

**U16 :**

- D4 : 2 poules de 12 équipes (complètes)

**U14 :**

- D4 : 4 poules de 10 équipes
- **Reste 4 places, une dans chaque poule**

**LES CALENDRIERS « FUTSAL » D1 et D2**

Les Calendriers FUTSAL seront faits après la réunion organisée au District le Mardi 21 Septembre 2021.

**Début des Championnats repoussé première semaine d'Octobre 2021**

**LE CALENDRIER « FEMININES D1 »**

Le Calendrier de la D1 féminines, compte tenu du nombre très faible des équipes engagées, sera fait pour le jeudi 23 Septembre avec début du Championnat, le **SAMEDI 02 OCTOBRE 2021**.

**Retrait engagement : VINCENNES CO**

**Liste des équipes engagées (9) :**

- 🏠 Champigny FC
- 🏠 Choisy AS
- 🏠 Maisons Alfort FC
- 🏠 Fresnes AAS
- 🏠 Lusitanos US
- 🏠 Vitry ES
- 🏠 Villeneuve St Georges AFC
- 🏠 Villeneuve Ablon US
- 🏠 Limeil Brévannes AJ

**COURRIERS CLUB**

**CHEVILLY LARUE ELAN :**

- 1- ANCIENS + 45 Ans**  
*Bien prise en considération.*
- 2- ANCIENS D2.B**  
*CHEVILLY LARUE prend la place de SANTENY et vice-versa. Avis aux clubs du Groupe*
- 3- U16 : Engagement d'une 2ème équipe en dernière Division**
- 4- U18 : Engagement d'une équipe**

**SANTENY SPORT LOISIRS :**

*Pris note des demandes de changements dans les appellations des équipes.*

**LUSITANOS US : U14**

*Bien prise en considération engagement d'une 2ème équipe.*

**ETOILE SPORTIVE DES SOURDS : SENIORS D4**

*Bien prise en considération engagement de l'équipe.*

**CHARENTON CAP : U16 D4**

*Bien prise en considération engagement de l'équipe.*

**VILLECRESNES US : SENIORS D4**

Confirme l'engagement d'une 2ème équipe Séniors

**VITRY CA : U16 D3.B**

*Lire permutation entre CA VITRY 2 et UC IVRY 3 (Et non pas 2)*

**FC NOGENT : U18**

*Ne souhaite pas engager d'équipe 2 en D3. Pris note*

**FC BREVANNES : U14**

*Ne souhaite pas engager d'équipe U14. Pris note*

**Nouveaux Clubs inscrits dernièrement :**

**ESTORIL AS** : 1 équipe Anciens

**OPEJ SPORTING CLUB** : 1 équipe Séniors

**BLED FC** : 1 équipe Séniors

**FUTSAL CLUB VINCENNES** : 1 équipe Futsal

**C'NOUES FUTSAL** : 1 équipe Futsal

**RECAPITULATIF**

**DEBUT DES COMPETITIONS 2021 & 2022**

*(Hors Futsal et Féminines D1)*

**Début compétition le Dimanche 19 Septembre 2021**

- Séniors D1 poule unique
- Séniors D2 poule A et B
- Anciens D1 poule unique

**Début compétition le Samedi 25 Septembre 2021**

- U14 D1 poule unique
- U14 D2 poules A et B
- U14 D3 poules A et B
- U14 D4 poules A, B, C et D

**Début compétition le Dimanche 26 Septembre 2021**

- Séniors D3 poules A et B
- Séniors D4 poules A et B
- CDM D1 poule unique et D2 poule unique
- Anciens D2 poules A et B / D3 poules A et B
- Anciens D4 poule unique
- Anciens +45 « phase 1 » poules A, B et C
- Anciens +55 poules A et B
- U18 D1 poule unique / D2 poules A et B / D3 poules A et B
- U16 D1 poule unique / D2 poules A et B / D3 poules A, B et C
- U16 D4 poules A et B

# ANNEXES



## CATEGORIES D'AGE

2021-2022

### HOMMES

### FEMMES

HOMMES		FEMMES	
CATEGORIE	PRATIQUES	NAISSANCE	CATEGORIE
			PRATIQUE
<b>SENIORS</b>	Licence Seniors	<b>2001</b>	<b>SENIORS F</b>
	Championnat Foot à 11		Licence U20F
<b>U20</b>	Licence U20	<b>2002</b>	Championnat Foot à 11
	Licence U19	<b>2003</b>	
<b>U18</b>	Licence U18	<b>2004</b>	Licence U18F
	Licence U17	<b>2005</b>	Championnat Départemental et régional
<b>U16</b>	Licence U16	<b>2006</b>	Foot à 7 ou à 11
	Licence U15	<b>2007</b>	
<b>U14</b>	Licence U14	<b>2008</b>	<b>U15F</b>
	Licence U13	<b>2009</b>	Licence U15F
<b>U13</b>	Licence U13	<b>2009</b>	Championnat D à 7 ou R à 11
	Licence U12	<b>2010</b>	
	Licence U11	<b>2011</b>	<b>U13F</b>
<b>U11</b>	Licence U10	<b>2012</b>	Licence U13F
	Licence U9	<b>2013</b>	Critérium départemental ou Mixité Garçon
<b>DEBUTANTS</b>	Licence U8	<b>2014</b>	Licence U12F
	Licence U7	<b>2015</b>	
<b>DEBUTANTS</b>	Licence U6	<b>2016</b>	<b>U11F</b>
			Licence U11F
			Critérium départemental ou Mixité Garçon
			<b>U9F</b>
			Licence U9F
			<b>DEBUTANTES</b>
			Licence U8F
			<b>U7F</b>
			Licence U7F
			<b>DEBUTANTES</b>
			Licence U6F
			Mixité Garçon

# HORAIRES OFFICIELS DES MATCHS SAISON 2021 & 2022



## CHAMPIONNATS & COUPES

SAMEDI APRES-MIDI	
U14	16h00
Séniors Féminines	16h00
DIMANCHE MATIN	
CDM/Anciens/+45 ans	09h30
+55 ans	10h00
DIMANCHE APRES-MIDI	
Séniors	15h00
U16 & U18	13h00
U20	13h00

## FOOTBALL D'ANIMATION

U12/U13	10h00 & 11h00
U10/U11	14h00 & 15h00
U8/U9	11h00
U6/U7	13h00